



## Pour une Réglementation des Implantations d'Antennes Relais de Téléphonie Mobile

5, Cour de la ferme Saint-Lazare  
75010 Paris  
Tél / Fax : 01 42 47 81 54  
Site Internet : priartem.com

Paris, le 30 Août 2005

Monsieur Patrice BERGOUX  
Préfet de Val de Marne  
21/29 ave du Général de Gaulle  
94011 Créteil Cedex

Objet : Imposture de Bouygues Télécom (Nogent sur Marne)

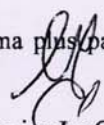
Monsieur le Préfet,

Notre association a été alertée par une de ses associations adhérentes, l'Association du coteau de Nogent, au sujet d'événements récents concernant un projet d'installation d'un relais de téléphonie mobile sur la commune de Nogent sur Marne, très exactement rue François Rolland. Je me permets de m'adresser à vous pour vous faire part de mon étonnement et de mon indignation face à la duperie de Bouygues-Télécom concernant ce projet d'implantation et pour vous demander d'user de votre autorité pour rappeler à l'opérateur ses engagements.

En effet, lors d'une réunion, organisée par vos soins à la Préfecture, le 27 juin dernier, suite à plusieurs manifestations des riverains hostiles à cette implantation en pleine zone résidentielle et à très grande proximité d'un groupe scolaire, l'opérateur a indiqué qu'il devait procéder à une mise en sécurité de la terrasse, en la débarrassant, notamment, des gravats laissés à la suite de l'interruption des travaux d'installation. L'ensemble des parties présentes a donné son accord à cette entreprise, le Maire de Nogent sur Marne, concrétisant cet accord par une autorisation de grutage dont il a informé l'association de riverains. Le Président de celle-ci, se rendant sur place, le jour indiqué, découvrit avec stupéfaction que, sous couvert de débarrasser des gravats, l'opérateur projetait de gruter le matériel nécessaire à l'installation du site - faux arbres, fausses cheminées, armoires électriques -, matériel qu'il avait soigneusement dissimulé sous d'épais plastiques noirs.

Vous avez mis en place un processus de concertation, et nous nous en réjouissons, vous ne pouvez accepter aujourd'hui que ce processus soit bafoué avec tant d'imposture et d'arrogance par l'opérateur qui, hélas, n'en est pas à sa première duperie. Si l'on veut que s'instaure un climat apaisé dans ce dossier de la téléphonie mobile, il est nécessaire que la confiance puisse être rétablie entre les différentes parties. Nous attendons donc beaucoup de votre intervention dans ce dossier tant sur la forme - respect des engagements - que sur le fond - prise en compte des revendications des riverains qui massivement rejettent ce projet parce qu'il permettrait l'installation des antennes à proximité de bâtiments scolaires.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma plus parfaite considération.

  
Janine Le Calvez  
Présidente de Priartem